



Contestation surendettement de mon ex

Par **Christophe36**, le **01/02/2023** à **18:40**

Bonjour, quand j'étais en couple (pacsé) avec madame nous avons fait un rachat de crédit, ensuite madame décide de partir, et comme j'ai versé une certaine somme d'argent avant qu'elle parte pour solder le crédit de la voiture et comme la voiture est à son nom elle a pris le véhicule.

Pour ce qui est du rachat de crédit nous sommes passé par un conciliateur de justice pour définir la somme que nous devions régler chacun de notre côté.

Jusque là tout ce passait bien quand j'ai appris que madame avait monté un dossier de surendettement et qu'ils lui ont effacé toutes ses dettes.

Résultat des courses c'est à moi de payer le reste de la créance du rachat de crédit.

J'ai contesté la décision de la BDF concernant le rachat de crédit, et je suis convoqué au tribunal pour ça.

Etant donné que nous avons signé un accord et que madame ne paye plus rien je voulais savoir si je pouvais me retourner contre elle une fois qu'elle ne sera plus surendettée pour que je puisse lui réclamer la somme qu'elle aurait dû payer ?

Comment puis-je me défendre au tribunal ?

Merci pour votre aide.